



Un parfum de Guyane

Mélanie Labbé
Coordinatrice Guyane
Centre Léon Bérard
28 Prom. Léa et Napoléon
Bullukian
69008 Lyon
France
<melanie.labbe-chalvet@
lyon.unicancer.fr>

De nombreux patients atteints de cancer doivent encore quitter la Guyane afin d'obtenir une prise en charge et des soins adaptés.

Dans cette région d'outre-mer, il n'existe pas d'appareil de radiothérapie ou de soins de pointe, tels que le PET scanner.

L'expertise de certains praticiens dans le domaine de la chirurgie y est aussi peu développée.

La création de conventions avec des établissements de santé de référence a été l'une des réponses apportées.

Le centre Léon Bérard (CLB) fait partie de la liste de ces hôpitaux et une convention a été signée en décembre 2009 avec trois hôpitaux guyanais (les villes concernées sont Kourou, Saint-Laurent-du-Maroni et Cayenne).

Depuis septembre 2018, le CLB a détaché une infirmière pour gérer la coordination de ce parcours hors norme. Il semblait primordial d'avoir une personne unique identifiée afin d'améliorer les rapports entre établissements et ainsi optimiser et sécuriser la prise en charge des patients de Guyane.

La coordination de ce parcours est réalisée avec la collaboration étroite du service social, qui a pour but de démêler les situations complexes.

Chaque mois, pour une durée d'une semaine, deux médecins du CLB partent chacun à leur tour au centre hospitalier de Cayenne. Un lien médical avec

les hôpitaux de Kourou et de Saint-Laurent-du-Maroni s'ajoute à leur mission. L'expertise des médecins leur permet d'assurer le suivi des patients et la continuité de la prise en charge sur place.

Une fois les patients vus en consultation, le projet thérapeutique établi et si la prise en charge nécessite des gestes ou des soins plus approfondis, le médecin déclenche une demande d'EVASAN (évacuation sanitaire). Pour cela, il envoie un e-mail aux correspondants Guyane ; la liste de ces correspondants inclut ceux de Guyane et ceux du CLB. Elle est réactualisée régulièrement. À réception de l'e-mail, le dossier est ensuite étudié en commission Guyane.

Créée en mai 2016, la commission Guyane gère, coordonne et organise les parcours de soins des patients de Guyane pris en charge au CLB. Elle est née sous l'impulsion de la direction générale, en réponse aux problématiques de terrains soulevées par l'équipe en charge de cette activité. Cette commission pluridisciplinaire a lieu tous les vendredis à 12 h 45. Elle est présidée par le directeur médical adjoint du CLB, et secondée par la coordinatrice du parcours qui établit un compte rendu des décisions prises. Le dossier de chaque patient est étudié sur le plan médical afin de s'assurer du service médical rendu au patient. Le service social se charge d'obtenir les informations administratives relatives à la prise en charge et aux papiers d'identités. Une fois le dossier validé sur le plan social et médical, le patient est adressé à un médecin

Tirés à part : M. Labbé

doi: 10.1684/bfic.2020.127

du CLB qui devient alors son médecin référent. La demande d'EVASAN est lancée.

Le suivi des demandes, l'organisation des rendez-vous et l'envoi de la convocation par une unique personne permet de faire venir le patient de façon sécurisée. L'arrivée est programmée, organisée de façon optimale et un lit d'hospitalisation est réservé dans le service dédié. Au CLB, les patients sont accueillis en grande majorité dans le service 3AN.

Cette unité, ayant une capacité de 10 lits, est non-médicalisée. Deux aides-soignantes y sont postées 12 heures et une infirmière détachée d'un service de médecine y délivre les médicaments aux patients.

Dans le service, à plus de 7 000 km de chez eux, les patients se retrouvent, se soutiennent, se remontent le moral. La solidarité y est très forte.

Si le service est plein et si la demande de prise en charge est importante, les patients peuvent aussi être accueillis en appartement de proximité appartenant au CLB.

Dès l'arrivée des patients, plusieurs problématiques peuvent être soulevées. En plus de venir pour traiter leur cancer, les patients sont éloignés de leur famille, de leurs enfants, etc., et la barrière de la langue et la différence liée aux habitudes de vie viennent accentuer les difficultés de prise en charge. Ceci peut engendrer un stress et des inquiétudes supplémentaires lors du séjour du patient à Lyon.

Ces problématiques sont étudiées et travaillées en lien avec le comité de pilotage (COPIL) interculturelité du CLB. Créé en 2017, le COPIL se compose

de sept membres permanents. Leur objectif est de permettre à tous les patients d'avoir la même qualité de prise en charge quelles que soient leur origine, langue et culture. Ils ont ainsi pu former 80 ambassadeurs, de différents corps de métiers, répartis dans tous les services de l'institution. Ces ambassadeurs sont accompagnés et guidés au quotidien par les membres du COPIL.

Le travail des membres du COPIL a permis la création d'un outil de communication : l'application Traid'union (pour plus de détails, voir p. 117-9). Cette application permet d'améliorer la communication entre les patients et les soignants. Le patient de Guyane devient acteur de sa prise en charge, il est plus apaisé et son séjour devient plus facile à appréhender.

À la fin de sa prise en charge au CLB et quand le patient peut rentrer en Guyane, son retour est organisé par la coordinatrice du parcours et le service social. Son état de santé déterminera si le patient peut rentrer seul ou avec l'aide d'un accompagnant médico-soignant.

En 2019, le CLB a accueilli 92 patients et 158 dossiers ont été étudiés en commission Guyane. Les patients sont restés hospitalisés en moyenne 66 jours et quatre patients sont repartis avec l'accompagnement d'une infirmière. À ce jour, les demandes de prise en charge ne cessent d'augmenter et d'autres solutions d'hébergements sont à l'étude.

Liens d'intérêts : l'auteur déclare ne pas avoir de lien d'intérêt.